

DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail
École de santé publique

**Le jeudi 21 mars 2019
De 12 h 00 à 12 h 30
Pavillon Marguerite d'Youville, salle 3036
2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (Québec)**

Développement des pratiques écoresponsables via le programme de gestion des matières résiduelles : « ICI On recycle » à Verdun.

Conférencière : Jessica Dalmat, étudiante à la maîtrise (stage)

Chargé d'enseignement pratique (superviseur) : Hubert Alain

Directrice académique : Maryse Bouchard

Le plan local de développement durable de l'arrondissement de Verdun met en avant la question de la gestion des matières résiduelles (GMR) dans ses initiatives. Les objectifs de ce stage étaient donc d'évaluer la GMR de cinq bâtiments municipaux selon un programme de certification environnementale menée par Recyc-Québec: « ICI On recycle ». Pour évaluer la performance en GMR, il a été question d'effectuer des caractérisations des matières résiduelles en mesurant le taux de matières éliminées en fonction du taux de matières valorisées dans ces cinq bâtiments en question : deux centres communautaires, un bâtiment administratif (en renouvellement), une salle de spectacle et la serre municipale (en cours d'implantation). Un taux final minimal de 50% de valorisation de matières résiduelles est requis pour la phase d'implantation du programme, tandis que 70% est demandé pour un renouvellement.

L'analyse des données a démontré les résultats suivants : le plus haut taux de valorisation observé est de 80% pour l'un des centres communautaires tandis que le deuxième démontrait le taux le plus bas, d'environ 63%. Cependant, le deuxième centre communautaire a eu une augmentation de son taux de valorisation de près de 15% comparé au précédent renouvellement. La moyenne de matières résiduelles observée pour les deux bâtiments en implantation est d'environ 69%. Ces données ont permis de réviser les affiches préventives déjà existantes et mettre en place plus d'ateliers de consommation responsable sur le thème 3-RV (Réduire, Réutiliser, Recycler, Valoriser) pour ces cinq bâtiments municipaux en faisant participer les citoyens fréquentant les édifices en question : quart d'heures de sensibilisation, rappel sur les pratiques de tri.